

 Service



Équipe spécialisée Alzheimer et maladies apparentées

Ce service est accessible **aux personnes adhérentes ou non**
au groupe Mutuelles du Soleil.

**Soutien des aidants, conseils et solutions
pratiques pour le quotidien**


**EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER
MUTUELLES DU SOLEIL**

Avec le soutien de
ars
Agence Régionale de Santé

www.mutuellesdusoleil.fr

COMPOSITION ET RÔLE DE L'ÉQUIPE :

Une encadrante d'unité de soins

Elle organise la prise en charge des patients confiés à l'Équipe Spécialisée Alzheimer (organisation, coordination, suivi et mise en œuvre de partenariats).

Soins d'accompagnement et de
réhabilitation



La psychomotricienne

Elle propose des objectifs personnalisés, visant :

- Au maintien des facultés motrices, sensorielles et cognitives
- À favoriser les possibilités relationnelles et de communication
- À adapter l'environnement pour favoriser l'autonomie et la sécurité
- À accompagner les aidants.



Activités thérapeutiques
et ludiques

L'assistante de Soins en Gériatrie (ASG)

Elle est déléguée par la psychomotricienne et réalise des activités en lien avec les objectifs de soins de réhabilitation et d'accompagnement au domicile.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes dont la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée a été diagnostiquée et sur prescription médicale du médecin traitant ou du spécialiste. Ce service est accessible aux personnes adhérentes ou non au groupe Mutuelles du Soleil.

Quel coût ?

L'accompagnement est pris en charge entièrement par les caisses d'assurance maladie.

Quelle est la durée des interventions ?

La prescription est de 12 à 15 séances sur une durée d'environ 3 mois, à raison d'une séance d'une heure par semaine, au domicile du patient selon un planning défini entre ce dernier et l'aidant.

Quel accompagnement ?

Un premier bilan est effectué par la psychomotricienne qui propose un plan de soins individualisé. Ceux-ci sont dispensés par l'équipe pluridisciplinaire formée. Au cours des séances, des relais et solutions adaptés sont proposés (accueil de jour, augmentation du soutien par les aides à domicile, plateforme d'accompagnement et de répit...).



Quel type de soins ?

- Activités liées à la mobilité, la communication et la réhabilitation des gestes du quotidien.
- Conseils, solutions et soutien des aidants.
- Mise en situation dans les activités sociales visant la participation et l'interaction avec autrui.

Quelles sont les maladies apparentées ?

- La démence vasculaire;
- La maladie de Parkinson;
- La sclérose en plaques;
- Le syndrome cérébelleux multifonctionnel;
- La maladie à corps de Lewy;
- La dégénérescence fronto-temporale dont la maladie de Pick;
- Les atrophies du lobe temporal à expression verbale;
- D'autres pathologies peuvent être assimilées comme des maladies apparentées. Un avis médical est alors recommandé.



La zone d'intervention de l'Équipe Spécialisée Alzheimer comprend les secteurs de : **Digne-les-Bains** et **les communes environnantes**



CONTACTEZ-NOUS

Mutuelles du Soleil - ESA

28, bd. Victor Hugo

04000 DIGNE-LES-BAINS

Tel : 04 92 30 33 34

esa_04@mutuellesdusoleil.fr